

Peuplement colonial et catégorisations : « Européens », « Demis », « Chinois »

L'immigration métropolitaine est restée faible aux EFO pendant toute la période coloniale. En 1887, la population ne compte que 319 habitants nés en France et 345 étrangers (Toullelan 1984 : 245). Sous le protectorat, les principaux planteurs et négociants-exportateurs de produits locaux (nacre, coprah, vanille) sont Britanniques ou Américains. Nombre de ces premiers colons anglo-saxons et français ont noué des alliances matrimoniales avec des familles de chefs tahitiens (*arii*), seul moyen légal pour eux d'acquérir des terres (Panoff 1989).

Ces unions ont donné naissance à un groupe social particulier, que l'on désigne aujourd'hui localement par le terme français « Demis », et dont l'émergence historique en tant que catégorie sociale – sous le terme tahitien *afa* signifiant « moitié » – est généralement située au xix^e siècle (Baré 2002). La désignation locale « *afa-demi* » reste sous l'ère coloniale une catégorie profane sans reconnaissance officielle. Dans les sources administratives n'apparaissent que les termes « Européen » ou « Blanc » d'un côté, « indigène » de l'autre.

On peut émettre l'hypothèse que les fonctionnaires coloniaux connaissent le phénomène mais classent les individus, au cas par cas, comme Tahitiens ou Européens, tout en intégrant la bourgeoisie demie dans ce qu'ils appellent « l'élite blanche », aux côtés des notables européens non demis implantés de longue date.

La classe dirigeante locale à l'époque coloniale n'est donc pas tant définie sur des critères raciaux – elle n'est pas si « blanche » que ça – que sur des critères socio-économiques. Intermédiaires-clés maîtrisant les réseaux familiaux et sociaux locaux ainsi que les rouages de l'administration coloniale, les notables européens et demis sont parvenus à accaparer au fil du temps de nombreuses terres, issues notamment des chefferies et enregistrées comme leurs propriétés personnelles (Panoff 1989 : 133). Cette élite polyglotte (maîtrisant le tahitien, l'anglais et le français), composée de grands propriétaires et de commerçants, est essentiellement regroupée sur l'île de Tahiti, à Papeete, centre administratif des EFO. Elle exerce sur le reste de la population une domination clientéliste tout à la fois économique et politique. En 1899, le gouverneur indique à ce sujet : « Dans les districts, ils [...] tiennent les indigènes par les avances qu'ils leur consentent, tant pour s'assurer le produit des récoltes à des prix qu'ils fixent eux-mêmes que pour les enrégimenter à leur profit pendant les périodes électorales ».

L'échec des tentatives visant à attirer dans les EFO des colons métropolitains en nombre a enfin conduit l'administration à laisser libre cours dès les années 1880 à une immigration en provenance de Chine. À partir des années vingt, le nombre total des Européens dans les EFO devient égal, sinon légèrement inférieur, à celui des Chinois (environ 4 000 personnes).

D'après TREMON Anne-Christine, « Citoyens indigènes et sujets électeurs. Statut, race et politique dans les Établissements français de l'Océanie (1880-1945) », *Genèses*, 2013/2 (n° 91), p. 28-48.

URL : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2013-2-page-28.htm> (consulté le 04 septembre 2023)